



Débutant : La formation indispensable pour tout nouvel élu

Confirmé : Actualisez vos bases de connaissances

Technique : Tout savoir sur les sujets qui font l'actualité économique & sociale

La Négociation Annuelle Obligatoire & Rôle du C.E.



La négociation annuelle obligatoire sur les salaires

- Qui négocient ?
Comment est composée la délégation salariale ?
- Quand la négociation doit avoir lieu ?
Comment est déterminé le délai de 1 an ?
- Sur quoi on négocie ?
Que comprend la notion de salaire ?
Prime ?
Quid des rémunérations variables ?
Les autres postes pour accroître le pouvoir d'achat
- Pour qui on négocie ?
Tous les salariés ou certaines catégories ?
- Déroulement : quelles informations demandées ?
L'intérêt de justifier sa demande
Quel calendrier ?
- Issue de la négociation : en cas d'accord : conditions de validité d'un accord ?
En cas de désaccord : le PV de désaccord
- Sanction ?



2. Quel rôle pour le C.E. dans les N.A.O. ?

- Consultation du CE sur la politique salariale
- Comment "négocier" les salaires en l'absence de syndicats dans l'entreprise ?

L'intérêt de faire appel à un expert-comptable

Programme modifiable et personnalisable

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce programme de formation, veuillez contacter M. Reynald de Mari - Tél. 04 78 14 54 27 - Fax 04 37 48 07 54
ACCES - 3, rue de l'Humilité - 69003 LYON - reynald.de.mari@acces.fr